

IL N'Y AURA PAS D'INSCRIPTION PASSÉE LA DATE : du 20 AOÛT 2022

FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE Année scolaire 2022/2023

Nom / Prénom (enfant) :
Scolarité prévue en 2022/2023 (**préciser la classe**) :

Nom / Prénom (enfant) :
Scolarité prévue en 2022/2023 (**préciser la classe**) :

Nom / Prénom (enfant) :
Scolarité prévue en 2022/20223(**préciser la classe**) :

Nom / Prénom des responsables légaux :

Adresse :
.....

 nom et numéros portables des personnes à contacter (par ordre de priorité) :

.....
.....
.....

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant pour un ou plusieurs jours d'une même semaine. ATTENTION, votre choix est ferme et définitif. Si vous inscrivez votre enfant au restaurant scolaire, il ne sera pas autorisé à sortir de l'école le midi, **seul un justificatif pour raison médicale ou un mot (dans la limite de trois par an) vous dispensera du paiement du repas si vous en donnez l'information au service des affaires scolaires dans les 72 heures.**

➤ J'inscris mon enfant pour :

Les quatre jours de la semaine

Ou

Uniquement les Lundis

Mardis

Jeudis

Vendredis

ALLERGIE (obligation d'un PAI)

RÉGIME ALIMENTAIRE

MOTIF DE LA DEMANDE DE DÉROGATION S'IL Y A LIEU

.....
.....

Signature des responsables légaux (attestant de la lecture et de l'acceptation de la charte de fonctionnement)

A RENVOYER A LA MAIRIE DE CADILLAC PAR MAIL :

Jusqu'au 8 juillet et du 1/08 au 20/08/2022 à : drh@cadillacsurgaronne.fr

Du 11 au 29/07/2022 à : accueil@cadillacsurgaronne.fr